



Conditions Générales de Vente – INFIX MEDICAL SRL

Date : 1er janvier 2025

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») régissent l'ensemble des ventes de produits et services proposés par INFIX MEDICAL SRL, que celles-ci soient conclues en magasin, à distance ou en ligne. Toute commande implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV par le client.

2. Produits et services

INFIX MEDICAL SRL propose des dispositifs médicaux, produits de santé et divers articles liés au secteur médical. Les descriptions, caractéristiques techniques et visuels sont fournis à titre indicatif et peuvent être adaptés à tout moment.

3. Prix

Les prix sont exprimés en euros (€) et incluent la TVA applicable, sauf mention contraire. Ils peuvent être modifiés à tout moment. Les produits sont facturés au tarif en vigueur au moment de la commande.

4. Commandes

Les commandes peuvent être passées en présentiel, à distance ou via la plateforme en ligne d'INFIX MEDICAL SRL. Elles ne deviennent définitives qu'après confirmation par INFIX MEDICAL SRL, qui peut les refuser en cas d'indisponibilité, litige antérieur ou suspicion de fraude.

5. Disponibilité

Les produits sont proposés dans la limite des stocks disponibles. En cas d'indisponibilité, le client sera informé et pourra choisir entre un délai supplémentaire, un remplacement ou un remboursement.

6. Paiement

Les paiements peuvent être effectués par virement, carte bancaire ou tout autre moyen proposé en ligne. En cas de non-paiement à l'échéance, INFIX MEDICAL SRL peut appliquer des intérêts de retard et suspendre ses livraisons.

7. Livraison

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif. Les risques liés au transport sont transférés au client lors de la remise au transporteur, sauf disposition légale contraire.

8. Matériel livré à domicile – Produits non repris

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité sanitaire, certains produits livrés à domicile ne peuvent être ni repris ni échangés, notamment : oreillers, matelas, coussins, aides à l'assise, chaises percées, protections, alèses et tout matériel entrant en contact direct avec la peau ou l'intimité du patient. Tout produit déballé, utilisé ou dont l'emballage est ouvert est exclu du droit de retour.

9. Droit de rétractation (ventes en ligne)

Le client particulier dispose d'un délai légal de 14 jours pour exercer son droit de rétractation, sauf pour les produits d'hygiène mentionnés ci-dessus, qui en sont exclus conformément à la législation. Les frais de retour sont à charge du client sauf erreur imputable à INFIX MEDICAL SRL.

10. Garantie

Les produits bénéficient des garanties légales belges, notamment la garantie de conformité et la garantie contre les vices cachés. Tout défaut doit être signalé rapidement et par écrit.

11. Responsabilité

INFIX MEDICAL SRL ne peut être tenue responsable des dommages résultant d'une mauvaise utilisation du matériel, d'un non-respect des consignes d'utilisation ou de retards imputables aux transporteurs ou fournisseurs.

12. Protection des données

Les données personnelles sont traitées conformément au RGPD. Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression, qu'il peut exercer en contactant INFIX MEDICAL SRL.

13. Litiges

Tout litige sera soumis aux tribunaux de l'arrondissement judiciaire du Hainaut – division Charleroi, sauf disposition légale impérative contraire.

14. Acceptation des CGV

Toute commande implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV, applicables aussi aux ventes en ligne.